

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 13 avril 2019 - 09h30

L'an deux mille dix neuf, le treize avril, le conseil municipal de la commune de ESPÉRAZA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur REVERTE Georges, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 13	Nombre de Membres Présents : 9	Nombre des Membres Votants : 12	Date de la convocation : 09 avril 2019
--	--------------------------------	---------------------------------	--

PRESENTS : MMes et MM. G. REVERTE, F. MALFANT, V. ORTIZ, P. CROS, C. PRIOUL, J. ROSSEL, D. KHALFA, P. RIVANO – C. JAULENT,

PROCURATIONS : Mr. G. GILLION à Mr. P. CROS ; Mme K. MOLES à Mr G. REVERTE ; Mr. J-C. TOLLON à Mr. J. ROSSEL

ABSENTS : Mme D. BARATA

Mme C. JAULENT assure le secrétariat. La séance débute à 09h30 et s'achève à 11H30.

Ajout d'une délibération approuvée à l'unanimité. :

« 11 - AVENANT A LA CONVENTION DE MISE à DISPOSITION AVEC LE CDG 11 CONCERNANT LE REMPLACEMENT D'UN AGENT ATSEM. »

I - DELIBERATIONS

1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Toujours dans sa politique de préservation du pouvoir d'achat des Espérazanais, le conseil municipal a voté à l'UNANIMITE le maintien des taux des taxes locales à savoir :

- Taxe d'habitation : 21.19 % pour un produit attendu de 531 869 €,
- Taxe foncière bâti : 29.90 % pour un produit attendu de 603 980 €,
- Taxe foncière non bâti : 65.43 % pour un produit attendu de 9226 €.

Soit une prévision de recettes fiscales, communiquées par les services fiscaux, de 1 145 075 €. En 2018, avec les mêmes taux, la prévision de recettes fiscales était de 1 131 751 €.

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

1. COMPTE ADMINISTRATIF MAIRIE

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice (Mandats et titres)	Section de Fonctionnement	2 154 541,58	2 188 053,26
	Section d'Investissement	174 176,96	270 797,16
Reports de l'Exercice N-1	Report en section de F (002)	0	528 988,65
	Report en section d'I (001)	62 027,64	0
Total Réalisation +Reports		2 388 746,18	2 987 839,07
Résultat cumulé	Section de	2 154 541,58	2 717 041,91

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 13 avril 2019 - 09h30

	Fonctionnement		
	Section d'Investissement	234 204,60	270 797,16
Total Cumulé		2 388 746,18	2 687 839,07

APPROUVES à l'UNANIMITE

2. COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE ANNEXE Eaux assainissement		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'Exécution
Réalisation de l'exercice (Mandats et titres)	Section d'Exploitation	41 433.08	168 637,72	127 204.64
	Section d'Investissement	26 375,31	0	MOINS 26 375.31
Reports de l'Exercice N-1	Report en section Exp. (002)	0	86 652,20	
	Report en section d'I (001)	0	218 558,00	
Total Réalisation +Reports		67 808.39	473 847.92	406039.53
Résultat cumulé	Section d'Exploitation	41 433.08	255 289,92	213 856.84
	Section d'Investissement	26 375,31	218 558	192 182.69
Total Cumulé		67 808.39	473 847.92	406 039.53

APPROUVES à l'UNANIMITE

2. COMPTES DE GESTION 2018

Il est demandé d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Il est identique au Compte administratif

1. C.G. MAIRIE APPROUVE à l'UNANIMITE
2. C.G. EAU ET ASSAINISSEMENT APPROUVE à l'UNANIMITE

3. AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 REPRIS AU BUDGET 2019

1. MAIRIE

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : **562 500.23 Euros**
- Un excédent d'investissement de : **36 592,56 Euros**

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

- Résultat reporté en section recette de Fonctionnement (002) : 562 500.23 Euros
- **Résultat reporté en recette investissement (001) : 36 592,56 Euros**

APPROUVE à l'UNANIMITE

1. EAU ET ASSAINISSEMENT

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 213 856.84 Euros
- Un excédent d'investissement de : 192 183,48 Euros

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

- Résultat reporté en section recette de Fonctionnement (002) : 213 856.84 Euros
- Résultat reporté en recette investissement (001) : 192 183,48 Euros

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 13 avril 2019 - 09h30

APPROUVE à l'UNANIMITE

5- BUDGETS PRIMITIFS 2019

5.1-MAIRIE

Compte	Libellé	PREVISION 2019
F	FONCTIONNEMENT	
D	DEPENSE	2 635 110,23
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	490 050,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 203 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	233 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	364 639,59
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	131 600,00
66	CHARGES FINANCIERES	25 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	187 120,64
R	RECETTE	2 635 110,23
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	562 500,23
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	21 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	46 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 297 500,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	578 302,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	98 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 198,00
I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	649 314,15
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	109 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	502 314,15
R	RECETTE	649 314,15
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	36 592,56
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	364 639,59
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	15 682,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	232 400,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	

APPROUVE à la MAJORITE : 1 abstention, M. P. RIVANO.

5.2 EAU ET ASSAINISSEMENT

Compte	Libellé	Budget 2019
F	FONCTIONNEMENT	
D	DEPENSE	380 918,84
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	225 033,93
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	99 413,66

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 13 avril 2019 - 09h30

66	CHARGES FINANCIERES	2 471,25
R	RECETTE	380 918,84
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	213 856,84
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	23 062,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	96 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	48 000,00
I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	480 561,86
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	23 062,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 478,97
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	454 020,89
R	RECETTE	480 561,86
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	192 183,48
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	225 033,93
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	63 344,45

APPROUVE à l'UNANIMITE

6- TRANSFERT DE LA GESTION DU PORTAGE DE REPAS – RECETTES ET DEPENSES SUR LE BUDGET CCAS

Le maire expose que le portage de repas était jusqu'à présent géré sur le budget général, or cette compétence est du ressort du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le département de l'Aude intervient financièrement auprès du CCAS pour ces prestations. Pour plus de souplesse et de logique, il est nécessaire de transférer cette gestion sur le budget CCAS (Recettes et dépenses) à compter de l'exercice 2019. Le budget primitif 2019 prend en compte ce changement

Le conseil municipal AUTORISE à l'UNANIMITE le transfert des recettes et dépenses du portage des repas vers le CCAS .

7- SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS

M. le Maire après avoir donné la présidence de l'assemblée à M. F. MALFANT, 1^{er} Adjoint, quitte la salle en raison de son titre de président d'honneur de la majorité des associations, Monsieur MALFANT, 1^{er} adjoint, préside l'assemblée et conduit le débat sur l'attribution des subventions aux associations.

Monsieur MALFANT quitte la salle au moment du vote de la subvention au RC-COES Rugby, et est remplacé à la présidence par Madame Ortiz Virginie.

3ème Age	130,00 €	Joyeux Fécos	700,00 €
Amicale Anciens Combattants	100,00 €	La Gaule Espérazannaise	350,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 500,00 €	Ecoliers d'ESPERAZA (Pri-maire)	1 300,00 €
Amis Fondation Gaudissard	80,00 €	Maison de Jeunes-MJC	1 500,00 €
AMVCE Cyclotourisme	400,00 €	RC- COES Rugby	5 000,00 €
APEE Gymnastique Volontaire	100,00 €	Restaurant du Cœur	50,00 €
Atelier dessin peinture	550,00 €	Ski Club Couiza/Espéraz	500,00 €

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 13 avril 2019 - 09h30

Comité des Œuvres Sociales (COS)	7 628,00 €	Société de Chasse -ACCA	120,00 €
Commerçants OSCAR	500,00 €	Théâtre « Les Néons »	120,00 €
Coopérative scolaire Ecole Maternelle	700,00 €	UBE Pétanque Club	600,00 €
Ecole de Rugby ARPAL	700,00 €	Entraides	50,00 €
Ecole de Tir Espérazannaise	400,00 €		
Football Avenir HVA	750,00 €		
Autres aides			
Artistes à suivre	150,00 €	Collège Couiza	200,00 €
BTP CFA Apprentis Bâtiment	75,00 €	Prévention Routière	150,00 €
Chambre des Métiers de l'Aude	330,00 €	Rotary Club HVA	80,00 €
TOTAL		24 738,00 €	

ACCORDEES à LA MAJORITE

Le Conseil Municipal, **ADOpte à la MAJORITE le tableau d'attribution des subventions ci-dessus**. Abstention de REVERTE GEORGES et K. MOLES pour l'ensemble ;
 Abstention de F. MALFANT pour le RC-COES ;
 Abstention de. V. ORTIZ, J. ROSSEL, D. KHALFA, C. JAULENT, J-C. TOLLON pour le COS
 Abstention de. P. RIVANO, J. ROSSEL, P. CROS, G. GILLION, C. PRIOUL, C. JAULENT, J-C. TOLLON pour l'OSCAR
 Abstention de C. JAULENT pour Théâtre « Les Néons »

8- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – ASSOCIATION NASHUAR

M. le maire rappelle que lors du dernier conseil du 09 mars, le conseil a autorisé une convention avec l'association Nashuar afin que celle-ci s'occupe de l'action culturelle, par l'organisation du festival de la Harpe ainsi que des concerts et concertos de musique classique et du monde.

Pour ces missions, le conseil ACCORDE 1500 € à l'association NASHUAR, à la MAJORITE et 1 ABSTENTION, Mme C. JAULENT.

9 - TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION DE POSTES

Afin de récompenser le personnel méritant qui s'est investi pour progresser socialement en s'engageant dans la voie des concours et examens ainsi que celles et ceux qui le sont par leur engagement quotidien dans la durée de leur services, M. Le Maire propose le tableau d'avancement suivant :

SERVICE(S) CONCERNE(S)	CREATION	DATE D'EFFET :
A - FILIERE TECHNIQUE	1 poste agent de maitrise - Temps complet	01/07/2019
	1 poste technicien - Temps complet	01/07/2019
	1 agent de maitrise temps non complet (31h30/se)	01/09/2019
B - FILIERE CULTURELLE	1 adjoint du patrimoine principal 2° classe Temps complet	01/07/2019
C - FILIERE	1 attaché - Temps complet	01/07/2019

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 13 avril 2019 - 09h30

ADMINISTRATIVE		
D - FILIERE POLICE MUNICIPALE	1 brigadier-chef principal - Temps complet	01/09/2019

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents nommés sont inscrits au budget 2019 aux chapitres et articles prévus à cet effet. Tableau ADOPTE à l'UNANIMITE

10 - VENTE LOCAL COMMUNAL

Afin d'ouvrir un cabinet de kinésithérapeutes un professionnel se porte acquéreur de l'ex-salle de motricité de l'école maternelle transformée en maison de santé. Cette cession sera réalisable dès que la communauté de commune aura délibéré pour rendre cette salle à la commune. Il s'agit d'une délibération de principe pour rassurer l'acquéreur. L'estimation du local sera réalisée par France-Patrimoine. La vente du local est APPROUVEE à l'UNANIMITE

11 - AVENANT A LA CONVENTION DE MISE à DISPOSITION AVEC LE CDG 11 CONCERNANT LE REMPLACEMENT D'UN AGENT ATSEM

Lors de la séance du conseil municipal du 9 mars 2019, le Conseil Municipal a autorisé une convention avec le centre de gestion pour la mise à disposition d'un agent du 11 mars au 19 avril 2019 en remplacement d'un agent indisponible. L'arrêt maladie de l'agent ATSEM concerné étant prolongé, il est nécessaire d'adapter son remplacement jusqu'à sa reprise du travail. Les crédits nécessaires au règlement du service fait sont prévus au budget 2019.

Prolongation ADOPTEE à l'UNANIMITE

11h30, fin du conseil municipal.

Georges REVERTE
Maire d'ESPERAZA

